

## Programme de travail pour la semaine du 18 au 19 mai

	Plan de travail	Plan de travail aménagé en français
Lundi 18	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etude de la langue</b> : fiche révision sur le futur</li> <li>• <b>Mathématiques</b> :</li> </ul> <p>-<b>résolution de problèmes</b> : fiches à coller dans le cahier , puis bien lire les énoncés avant de résoudre les problèmes. Problèmes N° 61 à 64</p> <p>- <b>fichier de maths : Révision page 76</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Histoire</b> : Histoire : une vue complète de la Renaissance  <a href="https://www.youtube.com/watch?v=ARctgQQ-o-k&amp;t=1502s">https://www.youtube.com/watch?v=ARctgQQ-o-k&amp;t=1502s</a>                      Léonard de Vinci : sa vie son œuvre...</li> </ul> <p>Fiche de lecture <b>Léonard de Vinci</b> : lire la fiche et répondre aux questions. ( il y a 2 niveaux de questions, niveau 1, plus court et niveau 2 avec plus de questions.) tu choisis ton niveau, puis tu réponds aux questions, ensuite tu vérifies tes réponses .</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Opérations</b> : Nb : faire les <b>Opérations sur le cahier du soir</b></li> </ul>	<p style="color: green;"><b>Etude de la langue : période 5 ( sur livret de ce1/ce2)</b>  <b>Terminer le fichier de révision sur le futur jusqu'à page 94</b></p>
Mardi 19	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fiche d'écriture</b> : lettre W</li> <li>• <b>Lecture</b> : le secret de hiéroglyphes : tu lis la fiche , puis tu réponds aux questions. Tu peux ensuite corriger ta fiche à l'aide de la fiche réponse ;</li> <li>• <b>Mathématiques : Révision page 77, ex 4 à 7( si tu es à l'aise tu peux faire les exercices 8 à 11)</b></li> <li>• <b>Opérations</b> : sur le cahier du soir</li> </ul>	

nb : Il ne sera pas nécessaire d'imprimer les fiches pour les élèves qui reviennent à l'école , elles seront fournies.

Pour les enfants qui restent à la maison, merci de passer à l'école prendre vos affaires en classe ainsi que les photocopies **jusqu'au vendredi 15 à 17h00**. Passé ce délai, contactez le secrétariat pour voir à quel moment vous pourrez les récupérer.

